

---

## Sommaire

---

### Introduction

<b>I. Les blogs, un phénomène récent et mal connu .....</b>	<b>3</b>
1. Qu'est-ce qu'un blog ? .....	3
2. Les blogs, un phénomène récent ? .....	3
3. Les blogs, comment ça marche ? .....	4
4. Pourquoi ça marche ? .....	5
5. Les différents types de blogs et leurs utilisateurs .....	5
6. Les obligations des éditeurs de blogs .....	7
<b>II. Les blogs, phénomène de masse ou de société ? .....</b>	<b>8</b>
1. Chiffres clés .....	8
2. Les blogs, un plus technique et psychologique aux sites personnels .....	12
3. Le blog, un nouveau média d'information ? .....	15
<b>III. Les blogs, des avantages certains mais un phénomène à surveiller tout de même... ..</b>	<b>18</b>
1. La liberté d'expression du blogueur au sein d'un cadre juridique inexistant .....	18
2. Skyrock.com, Téléfun, Skyblog, etc .....	19
3. Les problèmes juridiques engendrés par les blogs .....	20
4. Les blogs et les autres problèmes qu'ils posent .....	24

### Conclusion

### Bibliographie

## *Annexes*

## Introduction

Sur la page d'accueil, le compteur tourne sans répit. Il faut bien cela pour dénombrer les 10 000 à 15 000 nouveaux blogs qui viennent chaque jour s'ajouter à la multitude d'autres. Jeudi 29 décembre 2005, Skyblog a ainsi franchi le cap des 3,5 millions de blogs. Ceux-ci contiennent plus de 170 millions d'articles, 260 millions de commentaires. Skyblog confirme ainsi son statut de premier éditeur de blogs en Europe. Une véritable communauté : au total, quelque 2,5 millions d'adolescents qui tiendraient en ligne leurs journaux sur le site Web, associé à la radio Skyrock.

Mais depuis plusieurs mois, les exclusions définitives se multiplient à l'encontre de jeunes blogueurs de plus en plus nombreux à cogner sur leurs cibles préférées : professeurs et camarades de classe comme l'illustre le cas suivant :

Au départ, il voulait faire comme les copains: monter son blog, y mettre les photos d'un voyage scolaire à Versailles et raconter les anecdotes.

*«C'était juste des délires entre nous. Il s'agissait d'un journal intime dont on ne communique l'adresse qu'aux amis proches. Je n'avais pas conscience qu'un prof pouvait tomber dessus»,* reconnaît Julien un adolescent de 14 ans récemment expulsé de son collège pour abus de blog. Quasiment impossible, en effet, de dénicher l'adresse d'un blog particulier dans les méandres du million et demi de skyblogs qui font un tabac chez les collégiens et lycéens. Mais une cafteuse a rencardé la direction du bahut. Laquelle s'est offusquée des propos injurieux, diffamatoires et offensants publiés, selon elle, sur le blog. L'adolescent parle d'anecdotes sans arrières pensées pour accompagner des photos volées : *«J'ai raconté que quelqu'un avait entendu une prof péter dans les toilettes, qu'une autre était une imbécile heureuse ou qu'elle se faisait tripoter les fesses».*

Cet excellent élève assure avoir découvert l'Internet récemment et prétend que ce n'était qu'une surenchère *« de délires entre potes »*. Malgré des lettres d'excuses personnelles envoyées à chacun des professeurs offensés, l'argument n'a pas ému le conseil de classe. Il était pourtant recevable.

Car la plupart des adolescents l'assurent: le blog n'est destiné qu'à un auditoire restreint et ne doit surtout pas être à portée des professeurs ou des parents. La plupart sont même persuadés que le blog reste un truc de jeunes : *«Passé 18 ans, personne ne connaît les skyblogs»,* dit Jean, un collégien convaincu qu'ils ne s'adressent qu'à *«des gamins du même âge qui partagent les mêmes choses»*. Mais lorsqu'il y a fuite, les dégâts sont considérables.

C'est à partir de faits inquiétants comme celui-ci, que nous avons décidé de nous intéresser aux blogs. Ainsi, dans une première partie, nous présenterons en quoi consiste un blog, puis nous démontrerons comment ce phénomène de masse est devenu rapidement un phénomène de société et les raisons d'un tel succès (notamment chez les jeunes). Enfin, à travers l'exemple de Skyblog nous mettrons en avant le fait que ceux-ci sont à surveiller. En guise de conclusion, nous tenterons de faire ressortir quelques recommandations à adresser à l'ensemble des acteurs qui partagent, à des degrés divers, la responsabilité des conséquences néfastes de ce phénomène : pouvoirs publics, parents, médias, fournisseurs d'accès et les jeunes eux-mêmes.

## *I. Les blogs, un phénomène récent et mal connu*

### *1. Qu'est-ce qu'un blog ?*

Le terme de blog vient de l'association de deux termes : Web (la toile) et log (journal), ce qui donne Web log ou encore Weblog. Ces deux termes ne sont plus employés et ont laissé la place à un seul mot : blog et sa traduction française est bloc-notes, bloc ou encore « journal Web ».

Le blog est un site personnel qui offre à une personne la possibilité d'exprimer son point de vue personnel sur un sujet particulier et tous les lecteurs peuvent y réagir en ajoutant leurs commentaires comme dans un forum de discussion.

Le contenu des pages est souvent enrichi par des liens hypertextes amenant sur un autre site, des rétroliens dirigeant le lecteur à un autre endroit dans le blog et des fils RSS<sup>1</sup> qui, eux permettent au blogueur de récupérer automatiquement des informations publiées sur un autre blog.

Pour résumer, la grande nouveauté du phénomène blog est de mettre à la portée de tous, des technologies favorisant ainsi l'émergence d'un média de masse.

### *2. Les blogs, un phénomène récent ?*

Les premiers blogs sont apparus vers la fin des années 90 surtout au Canada et ont été créés par des passionnés d'informatique. Ils étaient composés de listes de liens commentées et avaient pour but de renseigner les internautes sur la qualité des informations qu'ils pouvaient trouver sur tel ou tel site.

En 1999, on comptait 23 de ces enregistrements Web mais avec l'apparition de la première plateforme d'hébergement et de création en ligne de blogs nommée blogger.com, le nombre d'enregistrements a considérablement augmenté et on trouve aujourd'hui des blogs de toutes natures.

---

<sup>1</sup> Rich Site Summary est un système qui permet à l'utilisateur d'être averti dès que ses blogs favoris ont été mis à jour

Voir lexique en Annexe 1

Le nombre de sites proposant d'héberger des blogs s'est accru et les plus connus aujourd'hui sont skyblog.com, blogg.com, over-blog.com, canalblog.com, hautetfort.com, etc. Cet élément a contribué à l'explosion du nombre de blogs mis en ligne.

Aujourd'hui, la plupart des blogs prennent la forme de « journaux intimes » souvent illustrés de photos et relatant la vie privée de l'auteur. Mais beaucoup de blogs sont thématiques, notamment aux Etats-Unis et sont consacrés à des sujets précis parfois controversés et parfois très pointus. Publiés par des spécialistes à titre de « hobby », ces blogs à vocation informative alternent données factuelles, actualités piochées sur le Web et prises de position et constituent parfois de véritables magazines d'information.

### *3. Comment ça marche ?*

Créer un blog ? Rien de plus simple ! Pour cela il suffit de se connecter sur un hébergeur de blogs et de suivre la procédure.

Pour illustrer au mieux cette partie nous prendrons l'exemple de la création d'un blog sur Skyblog.com. Il faut passer différentes étapes pour se créer un blog :

Etape 1 : Acceptation des conditions générales d'utilisation de skyrock.com

Etape 2 : Inscription sur skyrock.com, identification.

Etape 3 : Validation du profil

Etape 4 : Acceptation des conditions générales d'utilisation de skyblog.com

Etape 5 : Configuration du Skyblog avec :

- Titre
- Adresse mail
- Activation des commentaires libres ou pas
- Demande de vérification des commentaires ou pas
- Ordre d'apparition des articles sur le blog
- Choix d'empêcher la copie des images
- Description du blog
- Choix de l'habillage
- Ajout de la photo du blogueur

Etape 6 : Rédaction du blog

Comme nous le disions, la création d'un blog est très simple et c'est, nous pensons l'élément principal qui fait la force de la blogosphère.

#### *4. Pourquoi ça marche ?*

L'une des clefs du succès des blogs provient de leur simplicité : n'importe qui peut créer un blog en quelques minutes. En effet, grâce à sa simplicité de gestion, le blog constitue un lieu d'expression commode car plus simple à gérer qu'un site personnel.

L'interactivité est également un Facteur Clef de Succès des blogs car le contenu laissé par le blogueur a autant de valeur que les commentaires des lecteurs (qui deviennent du coup co-auteurs). En effet, les réactions des autres internautes permettent la mise en place de débats construits autour du thème proposé par le détenteur du blog.

Un des autres éléments faisant le succès des blogs est le fait de pouvoir créer une communauté autour de ses centres d'intérêt ou tout simplement juste de soi.

#### *5. Les différents types de blogs et leurs usages*

Le point fort majeur du phénomène de blog est dû au fait que ceux-ci sont accessibles à tout moment et à tous sauf chez certains hébergeurs comme MSN qui permettent aux blogueurs de limiter l'accès de leur journal aux seuls contacts de leur liste d'amis <http://spaces.msn.com>.

Il existe de nombreux types de blogs qu'il nous paraît important de définir ici :

- Blogs de personnes

Ceux-ci constituent l'essentiel de la blogosphère. Ils sont le fait d'individus ou de petits groupes qui ont choisi de s'exprimer directement dans l'espace public. Les sujets (blogs de guerre, de crise, de PDG, de syndicats, d'hommes politiques, de citoyens, de consommateurs, d'ados, de marques, de fans) comme les formes sont innombrables. En effet, toutes les formes d'expression sont permises dans la blogosphère : forme littéraire (weblog), dessin (BDblog), photo (photoblog), parole enregistrée, musique (audioblog ou podcast) ou encore image filmée (vidéoblogs).

- Blogs d'entreprises

Les PDG bloguent aussi sur le site de leur entreprise ou sur des blogs moins institutionnels. Par ce moyen, ils présentent leur vision de l'entreprise, de la société ou même de la politique. Salariés comme syndicats ne sont pas en reste. Certaines entreprises ont mis à disposition de leurs salariés des blogs pour favoriser le dialogue en interne, faciliter le travail en équipe ou encore faire d'eux des ambassadeurs de la société. Ces blogs sont souvent encadrés par des chartes d'utilisation pour éviter les débordements éventuels.

D'autres entreprises encore se sont essayées au marketing en utilisant les blogs. Une société de cosmétique par exemple a ainsi mis en ligne le journal « blogué » d'une consommatrice utilisatrice de ses produits. Démasquée par des blogueurs, la société a dû reconnaître que la consommatrice était une salariée. Cette entreprise a donc été contrainte de revoir ses méthodes. D'autres, à la recherche de l'opinion des consommateurs, ont choisi de soutenir des blogueurs passionnés par leurs blogs.

- Blogs d'information

En temps de crise (lors du passage du cyclone sur la Nouvelle Orléans) ou de guerre (en Irak), les blogs sont apparus comme des sources d'information proches du terrain. Les journalistes ne pouvaient pas ou plus être présents sur les lieux ; les blogueurs, eux, vivaient les événements de l'intérieur. Journalistes et blogueurs ainsi se croisent et se mélangent, brouillant la frontière entre l'information professionnelle et la couverture des événements par des amateurs.

- Blogs politiques

Le blog est une nouvelle forme d'expression qui touche la sphère personnelle, mais aussi les domaines professionnels et politiques. Pour bien bloguer il faut « parler vrai ». Les blogs permettent une expression directe et complète des hommes politiques mais aussi un échange rapide avec les citoyens. Pour cela, certains blogueurs renommés prédisent aux blogs un rôle lors des prochaines élections de 2007.

## *6. Obligations des éditeurs de blogs.*

Comme nous l'avons dit, la création d'un blog est simplissime mais la grande majorité des gens ne savent pas à quoi ils s'engagent en le mettant en ligne. En effet, vu la quantité de conditions générales d'utilisation, les créateurs de blogs ne les lisent pas et les acceptent tout de même. En résumé, le créateur de blog s'engage à ce que le contenu de son blog :

- ne porte pas atteinte ou ne soit pas contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ;
- ne porte pas atteinte à la vie privée et à l'image ;
- ne porte pas de propos ou d'image dénigrante ou diffamatoire ;
- ne présente pas de caractère pornographique ou pédophile ;
- ne soit pas à visée commerciale ;
- ne porte pas atteinte aux droits à la propriété intellectuelle ;
- n'incite pas à la haine, à la violence, au suicide, au racisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie, à l'homophobie, etc.
- n'incite pas à commettre un crime
- ne permette pas à des tiers de se procurer des logiciels piratés ou des numéros de série de logiciels.

En plus de tous les articles précisant ce que le blogueur s'engage à ne pas faire, l'hébergeur précise que celui ne pourra en aucun cas être responsable de ce que contient un blog car l'éditeur est considéré comme seul propriétaire de son « journal ». Ceci correspond à la fois aux articles publiés par le blogueur lui-même mais également aux commentaires laissés par les visiteurs.

Pour palier à cela et pour protéger les enfants, une charte<sup>2</sup> a été créée à l'intention des enfants afin qu'ils sachent ce qu'ils n'ont pas le droit de faire figurer sur leur blog car la majorité d'entre eux le considérant comme un endroit privé, ils ne savent pas que certaines choses leur sont interdites. Le ton est direct et le vocabulaire adapté aux enfants, ce dernier est tutoyé et les interdictions sont toutes illustrées afin de démontrer à l'enfant les raisons de l'interdit.

---

<sup>2</sup> Charte publiée par l'académie de Versailles et le Ministère de l'Education Nationale  
Voir charte en Annexe 2

## II. *Les blogs, phénomène de masse ou de société ?*

Il est étonnant de constater la manière dont l'informatique a rejoint les phénomènes sociaux culturels et les grandes tendances de nos sociétés modernes. En effet, le penchant pour les blogs est sans nul doute à mettre en relation avec la tendance "reality" qui existe depuis plusieurs années un peu partout dans le monde.

Dans cette partie, nous avons jugé utile de donner quelques chiffres clés pour montrer l'ampleur de ce phénomène, puis de présenter les différents avantages de ces blogs et enfin de les comparer à un nouveau média d'information.

### *1. Chiffres clés<sup>3</sup>*

#### **a) Les blogs : phénomène de masse**

Selon les estimations, on compterait en Mars 2005, 60 millions de blogs dans le monde, dont un nouveau créé par seconde. Mais ce chiffre est encore imprécis : on sait d'une part que certaines communautés de blogeurs ne sont pas incluses dans cette indexation cela pour des raisons techniques et que d'autre part, il est difficile d'estimer dans ce total le nombre de blogs réellement actifs.

Mais, au fil des ans, les blogs ont pris une ampleur considérable. On peut donc dire aujourd'hui qu'il s'agit bien d'un phénomène de masse - et non d'une simple mode passagère.

Il faut prendre également en compte le fait que certaines entreprises utilisent le blog comme outil de communication interne. Protégé par mot de passe ou accessible uniquement par l'Intranet de la société, ce type de blogs échappe aux statistiques.

Il existe donc de nombreux blogs à travers le monde et, dans une plus large mesure, ces sites remplacent les "pages perso" des communautés de type Geocities<sup>4</sup> ou Multmania qui ont largement "démocratisé" le Web au début des années 1990.

---

3 Source : Médiamétrie – Expertises et Services en ligne 2ème Trimestre 2005– Copyright Médiamétrie - Tous droits réservés

<sup>4</sup>Geocities est une communauté consacrée aux pages personnelles pour mettre en ligne un album de famille ou créer un site divertissant. Elle héberge gratuitement des pages en mettant à disposition les outils nécessaires à leur construction et des conseils pour affirmer leur présence sur le Web.

Mais, comme nous l'avons dit précédemment, contrairement aux « pages perso », un blog est particulièrement simple et facile à créer et mettre à jour. Il peut être mis en ligne en quelques minutes, sans aucune connaissance technique.

En outre, le type et la variété des blogs existants confortent l'opinion selon laquelle ils constituent une nouvelle étape dans le développement d'Internet. De l'adolescent à l'élu politique, du journaliste à la ménagère au foyer, les blogueurs ne constituent pas tant une "espèce à part" que l'ensemble des internautes ayant décidé de s'exprimer dans un espace qui leur est propre.

Par ailleurs, certains blogs sont devenus extrêmement populaires, notamment aux Etats-Unis, et attirent chaque jour plusieurs centaines de milliers de visiteurs. A ce titre, ils constituent sans nul doute un nouveau média d'information, libre et incisif, et incitent donc les observateurs à étudier les conséquences de cette nouvelle forme d'expression publique.

#### **b) La notoriété et la consultation des blogs**

Le blog peut être défini comme l'appropriation du réseau par le public et tout spécialement les jeunes.

Pour ce qui est de la notoriété, on estime que près des 3/4 des internautes savent ce qu'est un blog. En effet, au deuxième trimestre 2005, 73% des internautes français déclaraient en connaître la signification.

Parmi l'ensemble des internautes, les jeunes se démarquent tout particulièrement : en effet, 9 internautes sur 10 soit 89,1% des 15-24 ans connaissent les blogs. En ce qui concerne les seniors (plus de 50 ans) déjà plus de la moitié (53%) savent ce qu'est un blog.

Pour ce qui est de la consultation, les blogs sont visités par 3 internautes sur 10. A savoir 6,7 millions d'internautes chaque mois, soit 28% des internautes français.

### c) Les créateurs de blogs et leur profil

Au troisième trimestre 2005, 2 271 000 internautes déclaraient avoir déjà créé un blog soit près d'un internaute sur 10 (9,3%).

D'autre part, les blogs séduisent très largement un public jeune : plus de 8 blogueurs sur 10 (82%) ont moins de 24 ans et plus d'1 sur 2 (52%) est un étudiant. Ce sont les femmes qui ont investi majoritairement les blogs : plus d'un blogueur sur deux (54%) est une femme.

Profil des blogueurs	Pourcentage
<b>Sexe</b>	
Homme	46%
Femme	54%
<b>Age</b>	
11-15 ans	35%
16 - 24 ans	47%
25 - 34 ans	10%
35 - 49 ans	5%
50 ans et plus	3%
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>	
CSP+	13%
CSP-	8%
Etudiants	52%
Retraités et autres inactifs	27%

*Le profil type du blogueur est donc une jeune fille de moins de 25 ans.*

#### **d) Audience des principales plateformes de blogs**

##### ➤ ***Skyblog : le numéro 1***

Première plateforme de blogs en France, Skyblog a connu une ascension fulgurante en termes d'audience : plus de 130% de visiteurs uniques sur un an. En octobre 2005, 3 428 000 internautes déclaraient en effet avoir consulté au moins un blog édité par Skyblog, soit près de deux internautes sur 10 (17,5%).

##### ➤ ***Six-Apart : 2 212 000 de visiteurs uniques***

En octobre 2005, 2 212 000 internautes ont consulté au moins un blog édité par la société Six-Apart, soit 11,3% des internautes. Les blogs gérés par l'éditeur Six-Apart sont diffusés depuis leur propre réseau (typepad.com, blogs.com, livejournal.com, u-blog.net) ou depuis des sites partenaires.

##### ➤ ***Over-blog : une audience en forte progression***

En octobre 2005, 1 815 000 internautes ont visité au moins un blog édité par la plateforme Over-blog soit 9,3% des internautes. L'audience d'Over-blog a progressé de 65% depuis juillet 2005.

## *2. Les blogs, un plus technique et psychologique par rapport aux sites personnels*

### **a) Les blogs satisfont certaines attentes que Internet avait fait naître**

Grâce à leur simplicité d'utilisation, les blogs constituent un lieu d'expression commode car plus simple à gérer qu'un site personnel. Les hébergeurs gratuits ont permis cette démocratisation, notamment au travers d'outils et interfaces de plus en plus simples et de tutoriels multiples. Cependant un minimum de connaissances en informatique se révélait nécessaire.

Avec les blogs, est né un outil conçu pour publier ses idées aussi souvent qu'on le souhaite d'un simple clic et avec la même complexité qu'un logiciel de traitement de texte. Le principe de la gratuité a été conservé. Les blogs sont une technologie disruptive, c'est à dire qui crée une véritable rupture au sein des technologies de publication. Certains voient dans la simplicité d'utilisation des blogs les facteurs qui vont en faire une « killer application » à l'image du succès phénoménal de l'email à l'utilisation elle aussi simplissime.

Enfin, les blogs ont permis au web de n'être pas seulement un ensemble de sites statiques plus ou moins bien reliés entre eux mais de devenir réellement une vaste bibliothèque constituée par des contenus intelligemment reliés par des liens constamment mis à jour. En cela, ils concrétisent pleinement une des potentialités les plus intéressantes du web.

### **b) Les blogs valorisent la qualité des contenus**

La création d'un blog étant à la portée de n'importe qui, le risque était grand que les blogs diffusent aussi n'importe quoi. Cependant, des mécanismes régulateurs contribuent à mettre « sur le devant du web » les blogs de meilleure qualité.

En effet, les liens hypertextes sélectionnés par un blogueur et mis à disposition sur son blog orientent vers les sites ou blogs dont il juge qu'ils sont de qualité. Il contribue ainsi à les mettre en avant. Ce mécanisme en se reproduisant sur tous les blogs fini par créer un cercle vertueux à l'image de ce qui se produit dans la littérature universitaire : les articles les plus souvent cités sont les plus lus et donc les plus cités.

Par ailleurs les moteurs de recherche tels que Google accentuent encore ce phénomène puisqu'ils accordent les meilleures places du classement des résultats en fonction de la popularité de la page web (c'est à dire du nombre de liens hypertextes pointant vers elle).

Un autre facteur crucial contribuant à la qualité des blogs est le fait que leur contenu est clairement associé à leur auteur et qu'en plus les contenus sont consultables très facilement sous forme d'archives. Ceci n'est par exemple pas le cas dans un forum où un auteur peut intervenir régulièrement sans pour autant qu'il soit possible de voir aisément toutes ses contributions sur ce forum.

Les blogs permettent aux auteurs de regrouper toutes leurs interventions sur un sujet en un même endroit ce qui était difficile lorsque celles-ci étaient disséminées sur de nombreux forums dont ils ne géraient pas eux-mêmes le contenu. Ainsi, le blogueur peut asseoir une certaine réputation de son blog en y regroupant des données intéressantes et en conseillant d'autres sites à ses visiteurs.

Cependant, cette valorisation des contenus n'est pas à rapprocher à l'ensemble des blogs. En effet, ici, sont davantage concernés les blogs autour de centre d'intérêts ou de thèmes communs que les journaux personnels.

### **c) Les blogs, réponses à des besoins d'ordre psychologiques**

On peut en effet trouver de nombreuses raisons d'ordre psychologique – plus ou moins valorisantes - qui expliquent le nombre si important et sans cesse grandissant de blogueurs.

#### ✓ Satisfaction de l'Ego :

Certaines personnes ont besoin de sentir qu'elle compte aux yeux des autres, qu'elles sont au centre de l'attention. Rendre publiques leurs avis, pensées, ou leurs faits et gestes quotidiens dont l'importance et l'intérêt n'ont pas de doute à leurs yeux, les remplit de satisfaction.

✓ Besoin de s'affirmer au sein de la société

Certaines personnes pour se prouver qu'elles existent et qu'elles ne sont pas un simple rouage dans la société ou membre d'une organisation, peuvent au travers de leur blog montrer en quoi elles sont différentes, et peuvent se démarquer des autres. Cet aspect, contrairement au précédent assez excessif, est sans doute assez répandu.

✓ Moyen de s'évader :

Le blog peut représenter un espace où exprimer librement sa créativité, voire même sur un autre registre un défouloir. En effet, être en ligne a un effet désinhibant. Cette désinhibition est liée aux facteurs suivants

- *Anonymat*. Le blogueur a la possibilité de prendre un faux nom. Ainsi les pseudos sont fréquents.
- *Invisibilité*. Le blogueur n'est pas en situation de face à face avec son public.
- *Asynchronisme* : écrire et lecture du blog ne se font pas nécessairement au même rythme ou aux mêmes heures
- *Nivellement* : dans les contacts établis au travers d'Internet les différences, écarts, tout de suite visibles dans le même réel disparaissent. Chacun les mêmes possibilités de s'exprimer.

✓ Besoin de partager avec les autres

Le blog peut constituer un outil de socialisation. Il permet de s'insérer dans une communauté de blogueurs partageant les mêmes centres d'intérêts. Il peut ainsi être l'occasion d'échanges, de débats. Il peut aussi faire naître un lien entre le blogueur et ses lecteurs (les lecteurs pouvant bien sûr être ou non eux-mêmes des blogueurs). En ce sens un blog est donc loin d'être seulement un journal intime en ligne, la dimension d'échange est centrale sinon le blogueur ne rendrait pas son blog public. Consciemment ou inconsciemment les commentaires de ses lecteurs, les échanges avec d'autres blogueurs sont ce que le blogueur attend.

En définitive, au travers du blog en perpétuelle élaboration c'est aussi l'identité du blogueur qui se construit. L'adoption d'un nouveau média – et tel que le blog – semble impliquer un déplacement ou un obscurcissement des limites entre les sphères privées et publiques.

### *3. Les blogs, un nouveau média d'information ?*

#### **a) Les blogs apportent de l'information supplémentaire aux autres médias**

Les médias font véritablement de l'information en choisissant de décrire, d'étudier, d'analyser certains faits d'actualités. Ils puisent leur matière brute dans une multitude de sources : le travail des agences de presse leur permet d'être rapidement informés des faits majeurs, leurs propres journalistes vont aussi à la recherche de l'information, les autres médias enfin constituent aussi une source d'information. Cependant, il y a toujours des faits qui leur échappent.

C'est ici que les blogs peuvent intervenir en tant que source complémentaire d'informations aux médias traditionnels. En effet, un blogueur qui est parfois un spécialiste dans son domaine, par exemple lorsqu'il y exerce sa profession et qui plus est, à un haut niveau de responsabilité, et qui va échanger au sein d'une communauté de blogueurs sur un thème précis, constitue pour un journaliste une source d'information très qualifiée.

Le blogueur peut aussi être le témoin d'un événement. Le 11 septembre est à nouveau l'exemple de l'importance qu'ont pris les témoignages des blogueurs en apportant une source considérable de témoignages (les forums, chats et listes de diffusion ont aussi servi de support à ces témoignages mais les blogs permettent généralement à leur auteur d'aller plus loin dans son témoignage en le complétant jour après jour).

Les blogueurs ajoutent donc ici « du contexte » à l'information. Cette nouvelle approche de l'information donne la possibilité de rendre facilement disponible le contexte d'un événement exploité par les blogueurs

Mais la relation entre les blogs et les médias est bien plus multilatérale. En effet, les blogs ne sont pas qu'une source d'informations ou des concurrents pour les médias. Les blogs vivent aussi « grâce » aux médias. Une majorité des liens présents sur les blogs renvoient vers des articles écrits par des journalistes. Les blogueurs vont critiquer, commenter, compléter les articles en question. Pour autant, ces articles constituent pour eux une sorte de matière première au même titre que des journalistes peuvent reprendre des faits présentés dans un blog pour écrire un article.

### **b) Les blogs constituent une réponse au problème de la surinformation**

Il est indéniable que nous croulons à l'heure actuelle sous une quantité importante d'informations. La difficulté aujourd'hui n'est pas de trouver des informations mais de les authentifier, les hiérarchiser afin de déceler celles qui sont importantes et crédibles.

Les blogueurs effectuent un important travail de filtrage de l'information qu'ils trouvent sur le web, c'est en cela qu'ils apportent une réponse au problème de surinformation. Les journalistes n'ont parfois que quelques heures pour écrire un article alors que les blogueurs auront des jours pour le commenter, le critiquer, le compléter.

En effet, sur un thème précis, une fois que vous avez identifié quelques blogs sérieux, en consultant leurs archives et en analysant leur point de vue sur des sujets que vous connaissez bien, en appréciant la pertinence et la qualité des sites vers lesquelles ils renvoient, vous pouvez par la suite les utiliser comme une source d'informations fiables voir un véritable service d'alerte.

La supériorité des blogs sur d'autres types de média est que vous aurez une meilleure connaissance de leurs auteurs dont vous pouvez consulter aisément toutes les archives et du fait qu'ils sont gratuits. Un blog est en quelque sorte un ami à qui vous demanderiez conseil et dont vous savez d'expérience qu'il a un jugement sûr, à la différence importante qu'il vous suffit de consulter le blog d'y prendre les informations qui vous intéressent sans être en rien redevable de quoi que soit au blogueur. Ceci est une des grandes forces du web « hypertexte social.

Bien entendu, cela n'enlève rien à la qualité de la source d'information que peut constituer un journal, une télévision, etc.... Les blogs constituent juste un complément, une source alternative, qui peut parfois dénoter avec le discours ambiant ou être très performante sur des sujets peu couverts par les médias. Les blogs en plus ne connaissent pas les contraintes de validation avant publication que connaissent – et c'est ce qui contribue à leur qualité – les médias professionnels. Les médias eux-mêmes ne s'y sont pas trompés en incluant de plus en plus les blogs parmi leurs sources d'informations.

Alors même qu'on pourrait considérer que les blogs participent à la surinformation en permettant à n'importe qui de devenir à son tour producteur d'informations et donc d'aggraver en quelque sorte la situation de surinformation que nous connaissons, c'est bien en faisant naître un rapport différent de celui qui nous lie aux médias traditionnels que les blogs contribuent au final à apporter des réponses au problème de surinformation.

*Aux vues des chiffres clés que nous avons présentés dans cette partie, le phénomène des blogs est à lui seul un vrai phénomène de masse et remporte sans aucun doute un franc succès auprès d'un large public notamment chez les jeunes. Outre les avantages techniques du fait d'une utilisation plus simple que les pages personnels, les blogs semblent apporter des avantages psychologiques indéniables tout en donnant à l'ensemble des internautes accès à un nouveau média d'information.*

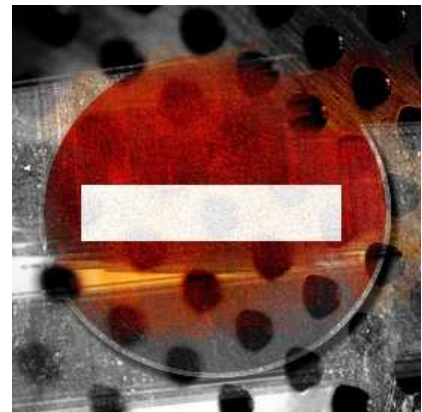
### III. Les blogs, des avantages certains mais un phénomène à surveiller tout de même...

Le phénomène blog étant en pleine expansion, il apporte avec lui son lot de problèmes. En effet, de nombreux blogueurs oublient que des règles sont à suivre sur leur blog car celui-ci est lisible par tous. Le premier problème qui se pose à la fois aux autorités et aux hébergeurs de blogs est qu'il n'existe pas de droit spécifique à ce phénomène et, de ce fait, le seul droit qui s'y applique est le droit général d'Internet et la jurisprudence. Ensuite, ce sont des problèmes de confidentialité ou d'éthique qui se posent et c'est pour quoi, cette partie sera consacrée à la présentation –non exhaustive– des dangers qu'entraînent les blogs.

#### 1. La liberté d'expression du blogueur au sein d'un cadre juridique inexistant

La liberté d'expression est une liberté fondamentale et protégée comme telle. Mais, tout n'est pourtant pas permis. Le droit des tiers doit être respecté.

La Convention Européenne des Droits de l'Homme prévoit effectivement dans son article 10 la défense de ce principe. La liberté d'expression est garantie aussi bien pour les professionnels de l'information que pour les particuliers.



Le blogueur est donc libre de s'exprimer mais sa liberté ne lui permet pas de tout dire et de tout écrire, sauf à répondre de ses propos.

Certains blogueurs sont devenus avec le temps de véritables *journalistes* non professionnels qui disposent de leur propre publication ou qui publient sur d'autres blogs. Mais quelle que soit la profession ou la notoriété des blogueurs, tous restent soumis aux mêmes règles quant à leur expression publique.

La liberté d'expression permet la libre critique mais celle-ci conduit parfois à la publication de propos qui peuvent relever de la diffamation ou constituer une faute en certaines circonstances.

Mais aucun texte ne vient préciser ces limites. C'est donc la seule confrontation des opinions exprimées à la sensibilité de ceux qui sont visés par la critique qui permet au travers de la jurisprudence de tracer le périmètre de ce qui peut être accepté et de ce qui relève d'un abus de la liberté d'expression.

À ce jour, aucune décision n'est venue préciser ce point en ce qui concerne les blogs, mais la jurisprudence est abondante en matière de publications de presse. Tout au moins, les blogueurs devront-ils ne pas se laisser guider dans leurs commentaires par leur animosité, ne pas être excessifs et faire reposer leurs propos sur un travail sérieux et approfondi.

*Mais ce problème n'en est qu'un parmi tant d'autres. En effet, en plus de parler de leurs professeurs ou camarades de classe, ils le font de manière désobligeante, écrivent en SMS, ne se soucient pas du droit, n'ont pas conscience de l'impact que peut avoir leur blog, etc.*

*Or on observe que chaque fois qu'il est arrivé des problèmes de ce type c'est un Skyblog qui en était l'origine. Et pour cause, avec plus d'un million et demi de blogueurs, le site est une source inépuisable de problèmes juridiques et de plaintes en tous genres.*

## *2. Skyrock.com, Téléfun, Skyblog, ...*

Skyrock.com, le site Internet de la station de radio française a créé Téléfun, une société destinée à prendre en charge l'édition des applications que la radio met en ligne à la disposition des internautes. Les services proposés sont :

- une messagerie électronique (e-mail)
- un service d'accès à Internet
- un service de rencontre
- un Chat (dialogue en direct)
- des jeux et concours
- une plateforme d'hébergements de blogs nommée Skyblog

Comme nous l'avons dit précédemment, Skyblog est la première plateforme de blogs en France et le temps moyen passé par personne sur les Skyblogs est de 01h08 et a augmenté de 20 minutes en un an.

Au moment où nous écrivons ces pages, Skyblog.com compte 3.854.313 blogs actifs mais ce chiffre évolue très vite, en effet il s'en crée un toutes les dix secondes et sur la page d'accueil on peut voir le compteur qui augmente continuellement. Celui-ci nous montre également le nombre d'articles enregistrés par les blogueurs à tout instant et le nombre de commentaires laissés par les visiteurs des blogs.

Ces chiffres nous montrent bien l'importance de Skyblog à la fois dans la vie intime des adolescents mais aussi dans la mise en place de leurs communautés. C'est pourquoi, il nous paraît important, après avoir parlé de l'intérêt de blogs pour les internautes (en partie 2) de présenter les problèmes qu'ils engendrent.

### *3. Les problèmes juridiques engendrés par les blogs*

#### **a) Le régime de responsabilité applicable aux blogs**

*« Un jeune homme d'une vingtaine d'années a été arrêté en région parisienne mercredi dernier pour avoir publié un message d'appel à l'émeute "particulièrement violent (...), sous forme de copier/coller de ses propres messages" sur des dizaines de blogs. »*

Ce genre de dépêches (ici exemple de l'AFP) est de moins en moins rare. En effet, il devient courant de voir de jeunes collégiens ou lycéens comparaître devant la justice après le dépôt de plainte d'un professeur ou d'un camarade de classe.

Le problème est que les dépôts de plainte ne concernent pas tout le temps les publications du possesseur du blog mais bien souvent ils mettent en cause les commentaires des visiteurs. En effet, le blogueur est responsable, non seulement de ce qu'il publie mais aussi de ce que laissent les visiteurs. Et ces temps-ci, les messages ouvertement violents ou plus ambigus pullulent sur la blogosphère. Il convient d'être aussi vigilant qu'on le peut, face à ces "spams de commentaires" d'un genre nouveau.

Chez Skyrock les webmaster se défendent en disant qu'ils sont vigilants autant que possible. La radio "emploie une trentaine de personnes à la modération", a expliqué la société à Pointblog. "Environ 6.500 articles sont supprimés et 10 skyblogs sont désactivés chaque jour. Dans les cas graves, non seulement nous fermons l'accès au site, mais en plus nous alertons les autorités compétentes", a-t-elle ajouté. Mais Skyrock tient cependant à préciser le point suivant :

*"La modération de la fonction «commentaires» est de la responsabilité de l'auteur du Skyblog. Si nous constatons ou sommes alertés que les commentaires ne respectent pas la charte d'usage ou la réglementation, nous adressons à celui-ci un message d'alerte. Si l'auteur ne tient pas compte de cette alerte, nous bloquons cette fonction."*

Afin de répondre aux différentes questions que l'on se posait sur le sujet, le 2 Février 2006 nous nous sommes rendus à une conférence organisée par l'UDAF de Poitou Charente<sup>5</sup> destinée à présenter aux parents les nouvelles technologies qu'utilisent leurs enfants, Chat et blogs, et plus précisément MSN et Skyblog. Cette conférence était organisée en partenariat avec une classe de troisième d'un collège de Soyaux, les organisateurs n'avaient pas convié de professionnels et ce sont les enfants qui présentaient les interfaces.

Nous avons profité de cette occasion pour demander aux collégiens présents s'ils étaient conscients d'être responsables de l'ensemble de ce qui était publié sur leur blog et nous nous sommes rendus compte que ni eux ni leurs parents n'étaient au courant.

Pourtant, les Conditions Générales d'Utilisation stipulent que «...l'Utilisateur s'engage à modérer les commentaires déposés par des tiers... ». Mais le problème est que la majorité des personnes ne les lisent pas car elles sont trop longues (si on les imprime elles font 19 pages).

---

<sup>5</sup> Voir article de la Charente libre en Annexe 3

## **b) Les blogs, un « journal intime » accessible à tous**

Grâce aux blogs, de très nombreux enfants ou adolescents ont découvert un moyen de s'exprimer. Mais cette présence sur le réseau est aussi une exposition de leur personne. Le risque de voir des agresseurs potentiels utiliser les blogs de mineurs pour obtenir des informations personnelles doit dès lors être pris en compte.

En effet, le caractère souvent personnel de ce « journal intime » conduit à la révélation d'un nombre parfois important de données personnelles ou intimes (*photos, âge, lieu de résidence, lieu de scolarisation, loisirs et clubs, courriel, adresse de messagerie instantanée voire numéro de téléphone*) qui permettent de reconstituer le parcours, les activités et les centres d'intérêt des mineurs. Associées à l'interactivité du blog, qui facilite le contact direct avec l'auteur, ces données peuvent présenter un caractère dangereux pour le mineur lui-même.

Prenant en considération ce risque, lors de la conférence, nous avons également demandé aux collégiens la raison qui faisait qu'ils publiaient leurs blogs sur Skyblog plutôt que sur une autre plateforme qui en réserve l'accès à leur seul carnet d'adresses comme l'espace blog de MSN. Ceux-ci nous ont répondu en nous disant que « *c'est mieux* » mais sans pouvoir préciser leur pensée quand nous le leur demandions. Nous en avons conclu que l'effet communautaire du blog était très important pour eux et que si leurs amis créaient leur blog sur Skyblog, eux aussi devaient utiliser cette plateforme pour garder leur place dans la communauté.

Aussi, lorsque nous leur avons présenté l'interface MSN comme étant un bon moyen de garder le contact avec leurs amis en toute sécurité, ils ont rejeté notre hypothèse.

Notons que la conjugaison des termes Skyblog et journal intime est totalement contradictoire. En effet, le fait de parler de soi de façon intimiste tout en laissant un accès libre au contenu du blog à tout internaute ne nous paraît pas « intimiste ». Une nouvelle définition du blog est en train de naître, on parle désormais de journal personnel, c'est-à-dire de blog décrivant une personne.

Lors de la conférence, nous avons dit aux adolescents présents que nous ne comprenions pas cette contradiction et nous avons eu comme réponse « *C'est une compétition entre nous, on se demande souvent combien les autres ont eu de visiteurs dans la semaine* ». Force est de constater que les enfants ont tout de même conscience que n'importe qui peut avoir accès à leur blog mais également qu'ils connaissent le nombre de visiteurs grâce au système de compteurs.

### **c) Blogs et propriété intellectuelle**

Les blogueurs, quelle que soit la forme d'expression qu'ils choisissent pour leur blog, ne peuvent s'inscrire hors du droit de la propriété intellectuelle.

Les textes, les dessins, les photographies et plus généralement toutes les créations originales des auteurs de blogs sont protégés par le droit. À l'inverse, les auteurs de blogs devront respecter les droits de propriété littéraire et artistique des tiers. Il n'est donc pas possible, sauf à y être préalablement autorisé, de reproduire ou représenter l'oeuvre d'un tiers ou un objet protégé par un droit voisin.

Cependant, il convient de rappeler que dans un certain nombre de cas, le droit sur les oeuvres de l'esprit et les autres objets protégés peut être en partie écarté par des exceptions prévues par la loi.

Principalement dans le cas des blogs, ces exceptions seront liées à l'information. Elles concernent les analyses et courtes citations, la diffusion de discours politiques ou ceux prononcés lors de cérémonies officielles, ou encore la caricature.

### **d) Blogs et image des personnes**

Que ce soit sur un photoblog, un vidéoblog ou un blog « *traditionnel* », l'image tient une place importante dans l'expression des blogueurs.

Le droit à l'image des personnes, issu de l'article 9 du code civil, est régulièrement rappelé par les tribunaux et les cours. Ce droit est lié à la vie privée des individus. Il s'ensuit que l'autorisation des personnes est requise pour la réalisation des photographies comme pour la diffusion de ces photographies.

Rien ne permet d'étendre une autorisation au-delà de ce pour quoi elle a été donnée. Il n'est donc pas possible de reproduire sur son propre blog une image d'une personne déjà publiée sur un autre blog, quand bien même cette personne aurait donné son accord à la première publication.

La publication de l'image des mineurs présente une particularité puisqu'il incombe aux représentants légaux (en principe les deux parents) de délivrer conjointement l'autorisation de publier l'image de l'enfant.

En cas de violation du droit à l'image, le juge peut prescrire toute mesure de nature à faire cesser l'atteinte à la vie privée qui résulte de la publication non autorisée de l'image d'une personne ; par exemple, imposer le retrait immédiat de la photographie.

Néanmoins le droit à l'image connaît des exceptions qui sont liées à l'illustration d'un sujet d'actualité ou historique et qui répondent, dans ces deux cas, à des conditions précises et strictes définies par la jurisprudence.

D'une façon un peu différente, l'image des personnes ou de leurs paroles privées est protégée par le droit pénal. Deux articles sanctionnent de peines délictuelles les atteintes volontaires portées à l'intimité de la vie privée, soit par l'enregistrement, la diffusion de l'image ou des paroles des personnes à leur insu, soit par le moyen de photomontages.

Ce délit peut être commis par voie de presse, ce qui peut conduire à retenir la responsabilité du directeur de la publication. Il convient donc de se montrer circonspect lorsque le blog permet la publication de commentaires audio ou vidéo.

De la même façon et avec des conséquences proches, les montages audiovisuels ou photographiques sont réprimés lorsqu'ils n'apparaissent pas évidemment comme étant des montages ou que ce fait n'est pas précisé.

#### **4. Les blogs et les autres problèmes qu'ils posent**

##### **a) Les Skyblogs et la publicité**

Les Skyblogs, contrairement à d'autres plateformes, comportent des publicités et ce, peu importe l'âge du blogueur. Lors de la conférence, les ados ont montré des pages de leurs blogs et nous avons été étonnés par le fait de voir apparaître sur l'écran des bandeaux publicitaires comportant des femmes dénudées et des slogans comme « Chope une bombe sur ton portable » ou encore « Pour un afficher un canon sur ton mobile ».

Nous avons été étonnés par la non-réaction des parents lorsque nous leur avons demandé s'ils n'étaient pas choqués par ce qu'ils voyaient. Nous leur en avons donc parlé et une mère nous a répondu : « *Ce n'est pas grave ça, il en voit partout des pubs comme ça, même dans le programme télé* », ce à quoi nous avons répondu : « *Oui nous sommes d'accord avec vous Madame mais là on parle d'un espace qui est supposé être personnel ! Là, si votre enfant le souhaite il peut cliquer sur la bannière et se retrouver sur le site en question. Ce n'est exactement comme le programme télé, non ?* ».

Cette réaction nous fait nous poser plusieurs questions :

- Est-ce du fait des habitudes la société que les parents réagissent de cette façon ?
- Est-ce les enfants qui conditionnent leurs parents ?
- Est-ce du fait d'une lassitude de la part des parents ?

Ces questions nous permettent de rebondir afin de parler du sujet qui a le plus préoccupé les parents lors de la conférence, à savoir l'orthographe.

##### **b) Le langage SMS, phénomène de communauté ou véritable problème de société ?**

En effet, une des seules questions posées par les parents aux enfants traitait de la façon dont ils écrivaient sur leur blog. Cette question, qui à nous, nous paraît secondaire (en comparaison à celles traitées précédemment) est la source de plus en plus d'interrogations de la part des parents.

Pour preuve, le grand nombre de reportages, articles de presse et réactions de parents sur les forums qui traitent de ce sujet. Un élément de réponse nous a été donné lors de la conférence car le professeur de français des collégiens était présent dans la salle et a répondu aux parents en leur disant : « *Une fois en classe les élèves savent faire la part des choses. Ils n'écrivent pas de cette façon dans leurs devoirs.* ».

Ce qui nous paraît plus important concernant la qualité de l'information en elle-même, c'est qu'elle soit souvent « brute », fréquemment superflue et même non vérifiée. En effet, cela pose des problèmes de crédibilité des brèves et de véracité de l'information (risques de diffamation) et face à cela l'orthographe utilisée par les enfants paraît secondaire lorsque l'on sait qu'ils savent faire la part des choses.

### **c) Les parents à la traîne...**

Lorsque les enfants nous ont répondu, les questions des parents n'ont plus été dirigées ni vers leurs enfants ni vers les organisateurs mais vers nous et nous avons constaté que la plupart des parents ignorent que n'importe qui peut accéder au blog de leur enfant.

Il apparaît ici clairement que certains parents sont totalement incompetents en le domaine et nous pouvons nous interroger sur l'endroit où les enfants puisent la formation qui leur est nécessaire pour ne pas courir de risque en créant un blog. Les seuls éléments de réponse que nous avons trouvé sont les conseils de Skyblog donnés aux ados lors de la création de leur blog. Il nous paraît donc légitime de nous interroger sur la qualité de ces « conseils » compte tenu de la qualité même du reste des services de l'entreprise.

De plus, cette incompetente des parents est renforcée par les propos que leurs tiennent leurs enfants car ceux-ci justifient leur utilisation de l'Internet (environ 10 heures par semaine dont 2 heures 30 exclusivement consacrées à la rédaction du blog) en disant que c'est essentiellement un outil de travail et de recherche et que lorsqu'ils sont sur MSN c'est pour demander des explications à un camarade de classe sur un sujet qu'ils n'auraient pas compris dans la journée.

*Aux vues de cette troisième partie, nous avons su mettre en avant les différents problèmes juridiques créés par les blogs notamment concernant la confidentialité des contenus (textuelles et visuels, les problèmes de propriété intellectuelle), et montrer l'inquiétude et l'incompréhension, qu'il existe chez certains parents impuissants face à l'ampleur de ce phénomène*

## *Conclusion*

Ce dossier nous a montré que les blogs ont été bénéfiques pour l'Internet grâce à leur simplicité de gestion mais aussi car ils favorisent la communication. Cependant, nous avons également mis en avant les dangers qu'ils apportent et auxquels il faut faire attention. En effet, entre les problèmes de confidentialité des données, de propriété intellectuelle, d'influence de la publicité, de problèmes de qualité de certains articles ou encore le fossé intergénérationnel qui s'amplifie, les raisons de surveiller ce phénomène sont suffisamment nombreuses.

C'est pourquoi, en guise de conclusion nous souhaitons mettre en avant les efforts faits par les autorités publiques pour gérer ce problème et donner quelques pistes de réflexion qui pourraient être envisagées afin d'éviter les dérives qu'un tel phénomène de société pourrait entraîner alors qu'il propose des possibilités très intéressantes pour tout le monde.

Les autorités publiques ont eu de très bonnes initiatives<sup>6</sup> ayant pour but d'apprendre aux enfants à faire une bonne utilisation de l'Internet et d'autres destinées aux parents afin de les informer de l'utilisation qu'en font leurs enfants et les risques qu'ils y encourent.

Derrière chaque projet nous retrouvons le Ministère de l'Education Nationale. Premièrement, nous citerons la charte éditée en partenariat avec l'Académie de Versailles que nous avons présentée précédemment. Ensuite, nous mentionnerons le projet du Forum des Droits de l'Internet et de la délégation Internet qui ont publié deux guides intitulés « Parents, l'Internet est à vous » et « Cton Net ». Le premier est destiné à donner aux parents quelques bases sur le fonctionnement d'Internet ; le second explique aux enfants comment surfer sur la toile en toute sécurité. Pour finir, la brochure de Sciences et Vie Junior intitulée « L'Internet sans embrouilles » présente aux enfants toutes les fonctions d'Internet et leur montre comment les utiliser sans danger.

Toutes ces initiatives qui visent à assister parents et enfants dans leur utilisation d'Internet nous paraissent essentielles après avoir assisté à la conférence de l'UDAF et nous comprenons aujourd'hui ceux qui affirment que les professionnels doivent « éduquer » les parents car ceux-ci sont vite dépassés par les événements.

---

<sup>6</sup> Voir les exemplaires de ces brochures en Annexe 4

Afin que cette « éducation » puisse se faire au mieux, nous souhaitons proposer quelques pistes de réflexion qui nous paraissent intéressantes à étudier aux vues de ce dossier. Mais avant de les présenter, il nous paraît essentiel de tenir compte de la diversité du public auquel elles s'adressent pour qu'elles soient les plus adaptées possibles.

Pour les jeunes enfants, le souci de protection est prioritaire car les chiffres nous montrent que bien souvent les enfants surfent seuls sur le Net. Par conséquent, il peut être envisagé, en complément d'actions pédagogiques, de rendre obligatoires les systèmes de filtrages en les proposant, par exemple, dans les packs d'installation des hébergeurs. Pour les plus grands, il paraît difficile de les contraindre avec des logiciels de filtrage car ceux-ci sont souvent « trop » restrictifs et empêchent donc les ados de faire des recherches correctes sur le Net à cause du blocage opéré par le logiciel.

Il pourrait être intéressant d'afficher la charte du Ministère de l'Education Nationale dans les écoles et de proposer aux enseignants de la présenter afin d'apprendre aux enfants très tôt à bien utiliser le Net.

Un des problèmes les plus importants que pose le Web concerne les sites réservés aux adultes. En effet, des restrictions existent pour éviter que les mineurs puissent visiter des sites proposant des contenus pornographiques mais nous n'avons trouvé aucune obligation de ce type sur les blogs. Par conséquent, si un blog est composé de contenus pornographiques, aucun message n'est prévu pour en avertir l'enfant.

Il est important que les parents prennent conscience des dangers d'Internet afin de protéger au mieux leurs enfants. Bien entendu, il ne faut pas en arriver à une interdiction ou un contrôle total car l'enfant a besoin de sa liberté ; mieux vaut communiquer avec son enfant et lui apprendre à bien utiliser Internet. Mais ceci n'est possible que si les parents s'intéressent à ce que font leurs enfants sur le Net, qu'ils essaient de s'informer sur le sujet pour éviter de faire grandir le fossé intergénérationnel. Et c'est pour cette raison que les plateformes de blogs comme Skyblog.com ne doivent pas profiter de l'ignorance des parents pour proposer des services totalement inadaptés à leur âge.

En ce qui concerne les plateformes de blogs, certaines choses essentielles et simples à mettre en place peuvent être envisagées comme la mise en place d'un résumé des conditions générales d'utilisation afin de tout faire pour qu'un maximum de personnes ne soit pas ralenti par leur longueur. De plus, dans le cas où des enfants se créent un blog, un questionnaire pourrait être posé à l'enfant lors de la création de son blog et s'il ne parvient pas à trouver toutes les bonnes réponses, son blog n'est pas mis en ligne.

Pour finir, étant donné qu l'âge du blogueur lui est demandé lors de la création du blog, les pubs n'ont rien à y faire car celui-ci est supposé être un espace privé et intime. Par conséquent, ces procédés devraient être prohibés par les pouvoirs publics.

Nous pensons que ces quelques idées ne sont pas difficiles à mettre en place et qu'elles pourraient éviter un bon nombre de problèmes lors de l'utilisation de l'Internet par les enfants.

Maintenant, après avoir étudié ce phénomène, nous nous posons encore une question : les parents arriveront-ils un jour à rattraper le retard qu'ils ont sur leurs enfants en terme de nouvelles technologies et auront-ils les compétences suffisantes pour les éduquer lors de l'apparition de nouveaux procédés ?

# Annexe X